

Note sur l'élimination des vieilles piles et des piles rechargeables selon le droit de la batterie

1. Retour gratuit des piles usagées et des piles rechargeables

Les déchets de piles et les piles rechargeables ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères. Vous êtes légalement tenus de restituer les piles usagées, de manière à assurer une élimination adéquate. Les distributeurs de piles sont légalement tenus de reprendre les vieilles piles et les piles rechargeables.

A prendre en compte s'il vous plaît:

Vous pouvez ramener les piles usagées et les piles rechargeables aux heures d'ouverture habituelles dans tous les centres spécialisés BAUHAUS en Suisse ou en disposer dans les points de collecte officiels.

Les personnes qui se débarrassent des piles dans la nature risquent que des ingrédients toxiques pénètrent dans la chaîne alimentaire, ce qui peut nuire à la santé humaine et à l'environnement. De plus, les batteries contiennent des substances précieuses qui sont recyclées dans le cycle des matières premières lorsque le matériau est recyclé de manière appropriée. En retournant les piles, vous apporterez une contribution précieuse à notre environnement.

2. Signification du symbole de la poubelle symboles de la pile



Les piles sont marquées avec ce symbole. Il est indiqué que les piles ne doivent pas être jetées dans les ordures ménagères. Dans le cas des piles contenant plus de 0.0005% en poids de mercure, plus de 0.002% en masse de cadmium ou plus de 0.004% en poids de plomb, le nom chimique du polluant utilisé se trouve sous le symbole – «Cd» pour cadmium, «Pb» signifie plomb «Hg» pour le mercure.